## guadeloupe



## Présomption d'innocence pour tous!

L'UCSA-CGT Guadeloupe affirme que la présomption d'innocence doit être respectée.

En Guadeloupe, une affaire met en cause des journalistes de notre station.

Des médias externes, « au nom du droit à l'information », publient des documents, des affirmations, des dissensions extérieures à notre station mettant en cause certains de nos journalistes.

Ces publications retentissent sur tous les salariés de Guadeloupe la 1ère.

Les salariés de Guadeloupe la 1ère ont, dans l'exercice de leurs fonctions, contact avec le public dont ils se sont toujours montrés proches. La réciproque a été prouvée tout au long des années.

Nous affirmons ici, que le droit à la présomption d'innocence est le même pour tous. Il serait opportun de ne pas poursuivre ce qui s'apparente à un acharnement dont les bénéfices sont troubles.

L'UCSA-CGT est aux côtés de tous les salariés de Guadeloupe la 1ère.

Le 12 janvier 2021